

BULLETIN D'INSCRIPTION

Solo – Terres de St Malo 2019

☐ Prologue - 6 juillet ☐ Solo du Prince 18 au 21 juillet

Bateau et skipper (Renseignements obligatoires)

Nom de baptême du bateau		N° de Voile	
Nom du bateau pour la course		Type du bateau	
Nom du skipper		Prénom	
N° de licence		Club	
Adresse du skipper			
Code postal		Ville	
Tél. Portable		e.m@il	
Personne à prévenir en cas d'urgence		Lien	
Nom		Prénom	
Tél. Portable			

Catégorie d'inscription

IRC ☐ n°	SSS Numeral :	Osiris Habitable ☐	Coef :
<i>Joindre la copie du certificat IRC ou Osiris 2019</i>			

Le skipper s'engage à courir conformément aux règles de la classe de la série concourue.

Il devra être licenciés en COMPÉTITION (ou avec certificat médical)

(Possibilité d'achat de licences journalières en ligne www.snbsm.com)

Droits d'inscription

Inscription en ligne possible sur www.snbsm.com

	Prologue	Solo du Prince avant le 12/07	Solo du Prince après le 12/07
Membres SNBSM*	☐ 35 €	☐ 150 €	☐ 170 €
Non Membre SNBSM	☐ 40 €	☐ 160 €	☐ 180€
Total à Régler			☐ CB ☐ chèque ☐ espèces

*Est considéré comme membre, un skipper ayant réglé sa cotisation 2019 **propriétaire** de bateau et licencié à la SNBSM

Suivant RCV 4, la décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule responsabilité du skipper, la SNBSM n'assurant aucune assistance sur le parcours (départ, arrivée et classement uniquement). J'accepte me soumettre aux Règles de Course à la Voile de la Fédération Française de Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve (voir Instructions de Course et annexes), notamment du bon respect de la Règle 69 de sportivité – bonne conduite – courtoisie.

Je soussigné :skipper du voilier :

certifie avoir pris connaissance de cette règle,

Fait à :

Signature :

Le

Société Nautique de la Baie de Saint-Malo

Quai du Bajoyer 35400 ST MALO - Tél. : 02 23 18 20 30 - E-Mail: snbsm.siege@wanadoo.fr